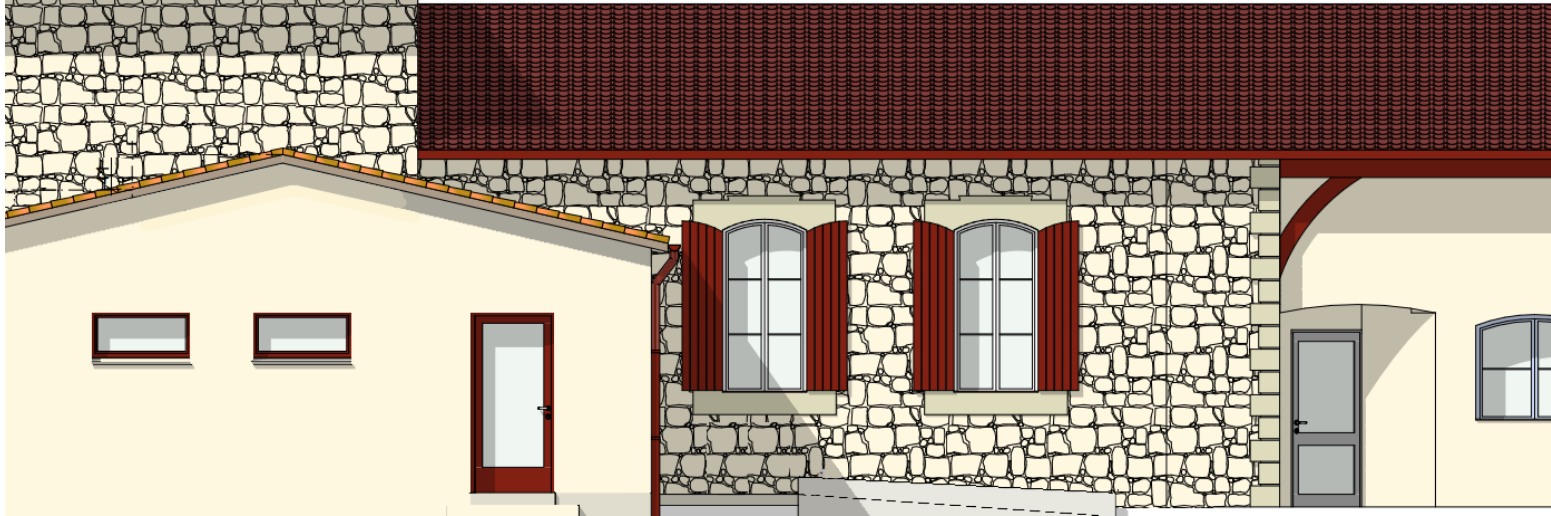


LA GAZOULETTE

LA GAZETTE OFFICIELLE DE TOULOUZETTE



LE MOT DU MAIRE

Par Guillaume LALANNE

Lors du précédent numéro, un brin d'optimisme m'avait laissé penser que le retour à la vie normale était imminent...

Force est de constater que ce COVID-19 aura empêché, pour la 2ème année consécutive, la tenue de la cérémonie des vœux. Nous avons donc décidé de passer dans chaque foyer pour distribuer une carte accompagnée d'un ballotin de chocolats. A ce titre, je vous remercie pour l'accueil que vous avez réservé à l'ensemble de mes conseillers municipaux.

Faute de n'avoir pu le faire devant vous lors des vœux, ce nouveau numéro de la Gazoulette sera donc destiné à vous présenter nos projets en cours : outre le café associatif dont l'ouverture est prévue prochainement, deux autres projets d'ampleur sont prêts à démarrer sous réserve de l'obtention des subventions nécessaires. Il s'agit tout d'abord de la rénovation complète de l'école et de la cantine scolaire mais également de la réfection de la toiture des arènes qui approche doucement les 40 ans d'existence.

Avant de terminer cet édito, je me permets de vous rappeler de télécharger l'application intramuros sur vos téléphones ou bien de suivre la page Facebook de la commune : cela vous permettra d'être tenu informé en temps réel des informations communales.

Bonne lecture

DANS CE NUMERO

Les projets de la commune
L'extension des consignes de tri
La journée coursayre du 13/03
Le sentier de l'Adour
L'entretien des cours d'eau
Le café associatif

DATES A RETENIR

13 mars 2022 à 12h
Repas côte à l'os + course
landaise Ganaderia Dargelos

10 avril 2022 8h-18h
Elections présidentielles 1er tour

24 avril 2022 8h-18h
Elections présidentielles 2nd tour

21 mai 2022 9h-17h
Journée citoyenne

Dans le cadre des temps d'activités périscolaires, les enfants de la classe de GS-CP ont réalisé des bacs décorés destinés à récupérer vos cartouches d'encre usagées ainsi que vos vieux téléphones portables. Ceux-ci sont entreposés dans le hall d'entrée de la salle des fêtes à côté du défibrillateur. Ils sont donc en accès libre ce qui vous permettra de venir à n'importe quel moment de la journée.

Le recyclage des vieilles cartouches permettra aux enfants de récolter quelques euros afin de venir alimenter la coopérative scolaire : cela servira notamment pour aider au financement des sorties ou des spectacles dans le cadre scolaire.



TRI DES EMBALLAGES : ON VOUS SIMPLIFIE LA VIE !

Depuis le 1/01/2022, à Toulouzette, vous pouvez déposer tous vos emballages dans les conteneurs de tri. La nouveauté : tous les emballages plastiques sont maintenant recyclés et valorisés.

Vers plus de recyclage

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le conteneur de tri aux côtés des emballages en métal et des briques alimentaires. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

Le tri : première barrière à la pollution

Une fois vos emballages triés, leur recyclage permet de réutiliser leur matière afin de produire de nouveaux emballages ou objets. Ainsi, le recyclage de 850 boîtes de conserve en acier permettra de fabriquer un lave-linge, et une bouteille en verre d'en fabriquer une nouvelle, et ce indéfiniment ! Ce système permet également de limiter les pollutions de l'air, de l'eau ou des sols dues à l'extraction des ressources naturelles nécessaires à la production de matière première, à leur transport et à la fabrication des produits finis. Le recyclage favorise enfin d'importantes économies d'énergie : fabriquer un produit à partir d'aluminium recyclé permet par exemple d'utiliser 95% d'énergie en moins qu'en utilisant de la bauxite (la ressource naturelle de laquelle est issu l'aluminium).

Et en pratique ?

Désormais c'est simple : C'est un emballage ? Déposez-le en vrac dans le conteneur de tri sans le laver, il suffit de bien le vider !

Désormais, plus de doute : à TOULOUZETTE, tous les emballages se trient !



LE SENTIER DE L'ADOUR EST OPÉRATIONNEL

Vous aurez sans doute remarqué, en vous promenant du côté des Prades, que des panneaux informatifs sur le thème de l'Adour ont poussé sur le bord des chemins de randonnée. Il s'agit du sentier de l'Adour qui relie Dax à Aire sur Adour et qui est entièrement géré et financé par le SAM (Syndicat Adour Midouze). Pour le suivre, rien de plus simple, suivez la signalétique :



ganaderia
Dargelos

Les **SANG** et **OR** dans l'arène



TOULOUZETTE

Course Landaise comptant pour le challenge Landes Béarn et le Boléro d'argent

GANADERIA DARGELOS
CUADRILLA Alexandre DUTHEN

Vainqueur de la compétition collective 2021

Musique: Sainte Cécile de DOAZIT
Débisaire: Didier Goytès

**Menu: Velouté de légumes / Côte à l'os
frites / Salade-Fromage / Nid d'abeille
Café et vin rosé compris**

Le repas midi se fera sur réservation
au 07 77 73 71 11 avant le 01 Mars

Le passe sanitaire sera demandé sur toute la journée
Mr Nicolas MARBAT Pdt Club Taurin de Toulourette
Mr le Maire de Toulourette Guillaume LALANNE



COURSE LANDAISE

13 Mars 2022

15H30 - Arènes couvertes

Prix 14€

Licenciés FFCL / AJC - 5€ - 18 ans: Gratuit

12H00 REPAS CÔTE A L'OS

Prix 14€ (-12 ans 8€)



L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU : ÇA COULE DE SOURCE



Depuis le 1er janvier 2018, la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et Prévention des inondations) est exercée par la communauté des communes Terres de Chalosse. Elle est d'ailleurs financée par la taxe éponyme que vous retrouvez sur votre taxe foncière. Pour des raisons de manque de personnel qualifié, la collectivité a transféré la gestion de cette compétence aux syndicats de rivière. Notre commune étant traversée par le bassin versant de l'Adour et par celui du Gabas, nous nous retrouvons avec 2 interlocuteurs : le SAM et le SGLB.

Ces 2 syndicats sont chargés des problématiques d'entretien de la végétation en bordure de cours d'eau, de la gestion des érosions de berge, du retrait des embâcles, de la gestion des espèces envahissantes,...

Mais leur mission ne s'exerce que dans le cadre de l'intérêt général : le syndicat n'interviendra si et seulement si l'érosion de berge menace une route ou si un embâcle mal positionné peut causer un dommage sur un pont en aval.

En conclusion, le syndicat ne se substitue pas aux propriétaires qui ont l'obligation et le devoir d'entretenir les terrains en bordure de cours d'eau.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires et notamment les interventions possibles pour les riverains sur les sites internet :

<https://adourmidouze.fr>

<https://www.sglb.fr/>

Un lieu pour s'évader, jouer, trinquer dans les murs de l'ancienne salle de classe : c'est assez naturellement que le nom de **l'école buissonnière** a été retenu pour orner la façade de notre futur café associatif.

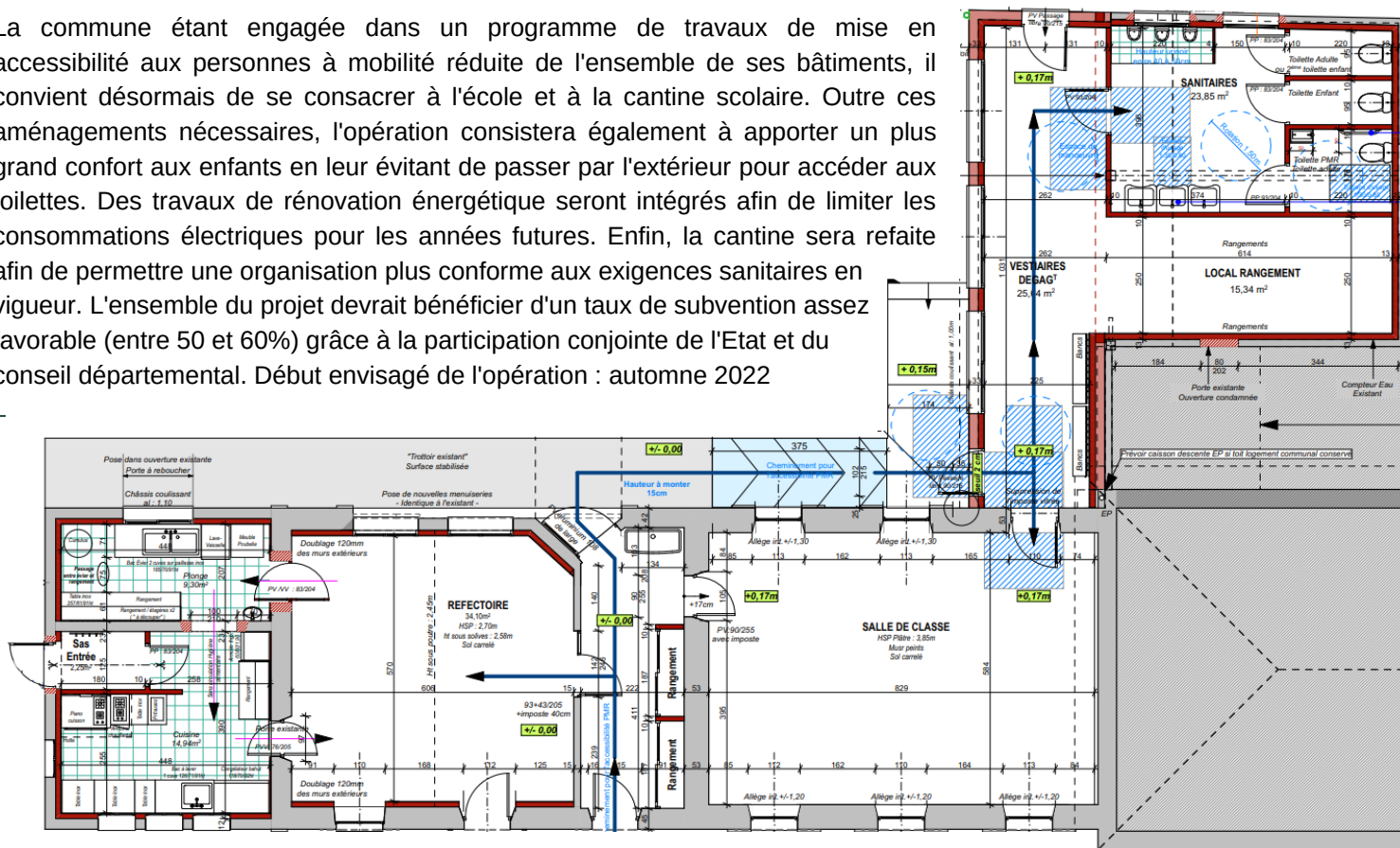
Les travaux des artisans touchent à leur fin et c'est désormais aux élus municipaux (et aux bricoleurs volontaires intéressés) de mettre la main à la pâte pour terminer l'aménagement intérieur (équipement informatique, coin bar, mobilier, décoration) et extérieur (mobilier, jeux pour enfants).

Alors que des premières idées d'occupation du lieu ont fleuri (café, soirées à thème, ateliers, salle de réunion, espace informatique, aides au devoir, diffusion d'évènements sportifs,...), n'hésitez pas à nous faire part de vos envies et de vos avis.

Une inauguration est à ce jour envisagée dans le cadre des fêtes patronales accompagnée d'une manifestation en lien avec le thème des bistrot de pays.

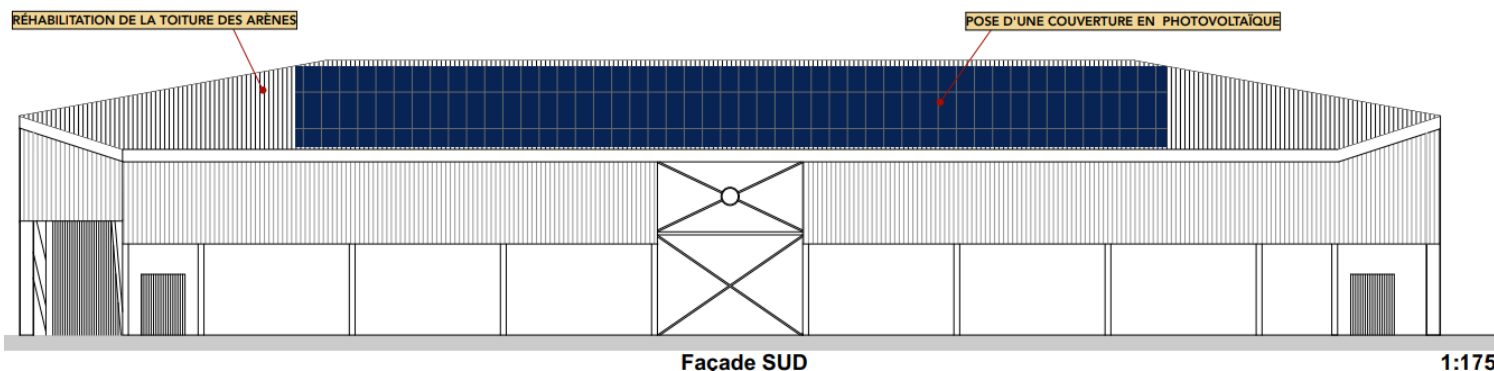
RÉNOVATION ET MISE EN ACCESSIBILITÉ DE L'ÉCOLE ET LA CANTINE

La commune étant engagée dans un programme de travaux de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de l'ensemble de ses bâtiments, il convient désormais de se consacrer à l'école et à la cantine scolaire. Outre ces aménagements nécessaires, l'opération consistera également à apporter un plus grand confort aux enfants en leur évitant de passer par l'extérieur pour accéder aux toilettes. Des travaux de rénovation énergétique seront intégrés afin de limiter les consommations électriques pour les années futures. Enfin, la cantine sera refaite afin de permettre une organisation plus conforme aux exigences sanitaires en vigueur. L'ensemble du projet devrait bénéficier d'un taux de subvention assez favorable (entre 50 et 60%) grâce à la participation conjointe de l'Etat et du conseil départemental. Début envisagé de l'opération : automne 2022



LA RÉFECTION DE LA TOITURE DES ARÈNES

Ce projet, déjà étudié en 2009, a été relancé pour faire face aux problèmes d'étanchéité et de fragilité de la couverture actuelle (lors des coups de vents notamment). La nécessité d'effectuer le désamiantage des éverites va automatiquement alourdir le coût de l'opération, c'est pour cela que l'option d'équiper le nouveau pan sud d'une couverture photovoltaïque de 100 kWc a été privilégiée afin de rendre le bilan financier plus supportable pour notre collectivité. Des financements ont été sollicités et, en cas de réponses favorables, les travaux pourraient démarrer dès la fin de l'année 2022.



Façade SUD

1:175